



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTAT

AUSZUG AUS DEM PROTOKOLL DER SITZUNGEN DES STAATSRATES

Séance du 14 OCT. 1998
Sitzung vom

LE CONSEIL D'ETAT

Vu la requête du 4 septembre 1998 de la municipalité de Sierre, sollicitant l'approbation des adaptations rédactionnelles du règlement communal des constructions et des zones (RCC), déjà homologué partiellement par le Conseil d'Etat en date du 18 mars 1998;

Vu le préavis du Service administratif et juridique du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du 1^{er} octobre 1998;

Sur la proposition du Département de la sécurité et des institutions,

d é c i d e :

d'homologuer les adaptations rédactionnelles du règlement communal des constructions et des zones (RCC), acceptées par le conseil municipal de Sierre le 25 août 1998.

droit de sceau : 30 francs

Pour copie conforme,
LE CHANCELIER D'ÉTAT



- 6 extr. DSI *A notifier par le Département*
- 1 extr. IF